

TARIFS

des soins remboursables les plus courants



TECHNOLOGUE ORTHOPÉDIQUE
CONVENTIONNÉ EN
BANDAGISTERIE/ORTHÉSIOLOGIE

Numéro INAMI
Numéro BCE

Dans le cadre de l'obligation d'information et des bonnes pratiques, le technologue orthopédique vous informera en détail sur le type de dispositif qui vous a été prescrit et sur les modalités de financement

DESCRIPTION DES SOINS	MONTANT TOTAL	INTERVENTION INAMI	TICKET MODÉRATEUR PATIENT	SUPPLÉMENT PATIENT
Chevillère préfab, souple, avec accessoires et renforcement	Standard €	€	€	€
Code de nomenclature : 646973	Bim €	€	€	€
Orthèse de genou sur mesure	Standard €	€	€	€
Code de nomenclature : 647356	Bim €	€	€	€
Prothèse mammaire complète non adhésive à plusieurs couches	Standard €	€	€	€
Code de nomenclature : 642294	Bim €	€	€	€
Bas AG sur mesure, jambe gauche/droite, tricotage sur métier rectiligne, classe III	Standard €	€	€	€
Code de nomenclature : 769075/769274	Bim €	€	€	€
Gaine de bras, gauche/droite, confectionnée individuellement, sans gant	Standard €	€	€	€
Code de nomenclature : 654452/654474	Bim €	€	€	€
Intervention maximale de l'assurance pour des dispositifs de stomie pour une colostomie, par trimestre, à partir du 4ème mois	Standard €	€	€	€
Code de nomenclature : 655351	Bim €	€	€	€



Conventionné Un dispensateur de soins conventionné respecte les tarifs de l'INAMI.

Bim Personne qui a droit à une intervention plus élevée de l'INAMI (bénéficiaire de l'intervention majorée).

Montant total Montant maximal que vous payez pour ces soins. Il se compose de l'intervention de l'INAMI, du ticket modérateur et des suppléments éventuels.

Intervention INAMI Partie du tarif que l'assurance obligatoire soins de santé prend en charge.

Ticket modérateur patient Partie maximale du tarif que vous prenez en charge, à côté des suppléments éventuels.

Supplément patient Montant maximal qu'un dispensateur de soins facture en plus du tarif de l'INAMI.



Que payez-vous chez le dispensateur de soins ?

- Le montant total. Votre mutualité vous rembourse ensuite le montant de l'intervention de l'INAMI.
- OU
- Uniquement le ticket modérateur et des suppléments éventuels (si le dispensateur applique le tiers payant).



Ces tarifs s'appliquent uniquement aux personnes assurées auprès de l'assurance obligatoire soins de santé qui remplissent toutes les conditions de remboursement.

Vous avez le droit d'obtenir toute information quant aux répercussions financières des soins.